



Togo

La mobilisation citoyenne pour la paix aura lieu samedi

Dans le cadre de la promotion de la paix, du vivre-ensemble et de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire togolais, les autorités de la préfecture du Golfe, en l'occurrence le préfet du Golfe, Kossivi Agbodan, appellent à une mobilisation citoyenne massive à l'occasion d'une marche, dite « républicaine pacifique » ...



PAGE 4

POLITIQUE



Municipales 2025

Unir marque sa volonté de conserver et d'étendre son ancrage territorial

Le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir), a donné le coup d'envoi de sa campagne mercredi dernier dans la Commune Haho 2 (préfecture de Haho), à Asrama ; marquant sa volonté de conserver et d'étendre son ancrage territorial à l'occasion des élections municipales du 17 juillet 2025.

PAGE 4

ÉCONOMIE



Cedeao

L'espoir d'une augmentation des budgets nationaux consacrés à l'éducation

A Dakar, au Sénégal, au troisième jour des travaux de la Commission mixte de l'éducation, de la science et de la culture, et de la communication du parlement de la Cedeao ce jeudi 3 ...

PAGE 7

INITIATIVE PRIVÉE

Entrepreneuriat

Stanislas Zézé guest star d'un Meet-Up avec des jeunes entrepreneurs togolais

Le PDG de Bloomfield Investment Corporation, Stanislas Zézé, va échanger avec des ...

PAGE 6



Sénat

« Que nos actions soient guidées par la sagesse des anciens et l'ardeur des jeunes »

Le Sénat, seconde chambre du Parlement, a clôturé sa première session ordinaire de l'année 2025, le lundi 30 juin 2025, conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 3 de la Constitution de la V^{ème} République. Les travaux ont été conduits par Barry Moussa Barqué, président du Sénat.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Santé : 220 agents contractuels à recruter

Le ministère de la Santé, vient de lancer un appel à candidatures pour le recrutement d'agents de santé par voie contractuelle. En tout, 220 personnels de santé sont recherchés, dont 05 médecins gynécologues-obstétriciens, 05 ingénieurs des travaux biologiques, 122 sages-femmes d'État et 88 infirmiers d'État. L'initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des ressources humaines dans le domaine de la santé maternelle et infantile. Elle vise à améliorer l'accès aux soins obstétricaux et néonataux.

Axe Pékin-Lomé

La nouvelle ambassadrice de Chine est déjà sur le territoire togolais

La République populaire de Chine a désigné une nouvelle ambassadrice au Togo. Il s'agit de Min Wang qui succède à Chao Weidong. Ce dernier a marqué son passage à Lomé par sept années de diplomatie active et de coopération renforcée, un record dans les relations bilatérales entre les deux pays.



PAGE 3

 SOMMAIRE	Togo Vers un numérique qui respecte et protège les citoyens  P 5	Energie Le Fonds Tinga offre l'électricité à de nouveaux foyers togolais  P 6	Université de Lomé Un colloque international pour l'éclosion de la science africaine des langages silencieux  P 7
--	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Madame Améyo Datto apprécie le crédit AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique " Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin décide de mettre sous les feux de la rampe les réussites d'un groupement qui a obtenu le crédit AGRISEF du Fonds National de la Finance Inclusive pour la transformation et la commercialisation de la farine enrichie. Reportage...

Nous sommes à Lomé, capitale togolaise, le groupement " Pomeneyo" (bien-être familial a décidé de mettre ensemble ses talents pour mettre en place une micro entreprise de transformation agroalimentaire. Composée de 5 membres avec à sa tête, Améyo DATTO, présidente du groupement, elles ont décidé de chercher des financements afin de pouvoir transformer le maïs, le soja et le petit mil en farine enrichie, qui servira non seulement pour la fabrication de la bouillie pour les nourrissons, les personnes âgées mais aussi pour la préparation de la pâte de maïs.

Dans leur recherche de financement, elles se rapprochent d'une institution de microfinance partenaire du FNFI ici à Lomé. " Une fois que nous avons eu l'agent de crédit en face, nous lui avons

expliqué que nous avons formé un groupement de 5 membres, pluridisciplinaire et que nous souhaitons mettre en place une microentreprise de transformation de céréales en farine enrichie. Ce dernier nous a posé une série de questions complémentaires afin de mieux cerner les contours de notre projet et les chances qu'avaient

Tous les membres du groupement Pomeneyo se plient alors à toutes les exigences de l'institution de Microfinance, suivent une formation en techniques de création d'entreprises, en gestion de crédit, et notamment sur comment s'y prendre pour rembourser leur crédit dans les délais. C'est au bout de tout ce processus, que

a obtenu la somme FCFA de 100.000. Et vu que nous étions 5 et que nous avons décidé de faire ensemble notre activité, nous étions alors en possession de 500.000 FCFA. Cette somme nous a permis de nous lancer dans notre business et d'acquérir une ensacheuse et des céréales. Certes, le début n'a pas été facile, nous avons eu

pouvoir être opérationnel. Mais nous estimons que c'est véritablement le FNFI qui nous a lancé ", poursuit Madame DATTO.

Pour elle, "L'impact du produit AGRISEF sur mon quotidien et sur les autres membres de mon groupement sont désormais quantifiables. Grace aux revenus que nous générons de nos activités, nous parvenons à soutenir nos époux dans la prise en charge des besoins primaires de nos enfants. Nous sommes désormais plus épanouis économiquement et nous nous sentons plus insérées dans le tissu social."

En définitive, le FNFI se positionne comme un puissant instrument financier dont la mission est de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables, par l'intermédiaire de solides Prestataires de Services Financiers partenaires. Rappelons qu'à ce jour, 26 PSF sont partenaires du FNFI. Et justement les témoignages recueillis des différents bénéficiaires du FNFI depuis 2014 témoignent de l'impact des différents produits sur les bénéficiaires, qu'ils soient installés en milieu rural qu'en milieu urbain.



Madame Améyo Datto

notre projet de se réaliser.", nous relate la présidente du groupement.

le crédit se met finalement en place. " Chacun dans le groupement

également recours à d'autres sources de financement complémentaires pour

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Luc Biova Rachid Zakari Responsable administrative, financière et commerciale: AMAH Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	--	--

Sénat

« Que nos actions soient guidées par la sagesse des anciens et l'ardeur des jeunes »

Le Sénat, seconde chambre du Parlement, a clôturé sa première session ordinaire de l'année 2025, le lundi 30 juin 2025, conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 3 de la Constitution de la Vème République. Les travaux ont été conduits par Barry Moussa Barqué, président du Sénat.

L'ordre du jour de cette ultime séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2025 a porté essentiellement sur la présentation du bilan des activités menées au cours des trois derniers mois, le compte rendu de la session de droit et de l'ouverture de la première session ordinaire le 3 avril 2025, les communications ainsi que le discours de clôture.

Durant les trois mois de session parlementaire, la première après leur prise de fonctions, les sénateurs ont mené plusieurs activités notamment l'élaboration et la transmission du budget de l'institution au ministère de l'Économie et des Finances, la professionnalisation du personnel administratif à travers un stage obtenu en collaboration avec l'Assemblée nationale ainsi que la création de trois groupes parlementaires, véritable reflet de la diversité d'opinions au sein de l'institution.

Autre activité importante

à noter au cours de cette session, les sénateurs et les députés réunis en congrès ont procédé à l'élection du président de la République, conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles. Dans son discours de clôture,



Barry Moussa Barqué

le président du Sénat a rappelé que la première session ordinaire a été marquée par des défis, mais également par des avancées significatives. « Nous avons démontré que, malgré les contraintes inhérentes à une phase de démarrage, il est possible d'avancer avec détermination et pragmatisme » a-t-il précisé.

Il s'est aussi adressé aux sénateurs et aux

partenaires institutionnels, en particulier l'Assemblée nationale et le ministère chargé de la Fonction publique pour saluer le dévouement et le dynamisme dont ils ont fait preuve depuis le démarrage officiel des travaux du

Sénat, et a souligné que l'installation de cette chambre du Parlement inscrit désormais le Togo dans le cercle des pays réformateurs, résolument engagés dans la construction d'une démocratie participative.

Le président du Sénat a également exprimé « la profonde admiration » de l'institution à « Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, qui

œuvre inlassablement à la modernisation et au développement durable » du pays. Pour lui, la vision prospective et l'engagement sans faille du président du Conseil pour un Togo plus uni et plus prospère méritent la reconnaissance et le soutien indéfectible du Sénat.

Dans la continuité des travaux de clôture, une séance d'échanges entre sénateurs s'est tenue autour de la situation sociopolitique actuelle du pays. Parmi les préoccupations soulevées, la question de l'usage des réseaux sociaux à des fins desoulèvements populaires inciviques, a été dénoncée par les sénateurs. À ce sujet, le président du Sénat a exprimé la nécessité de pousser plus loin la réflexion en l'inscrivant à l'ordre du jour d'une très prochaine séance plénière, tout en appelant à la préservation de la paix.

« Le courant des temps, chargé des murmures d'une jeunesse en quête d'écho, souffle sur les plaines numériques de notre époque. Les réseaux sociaux, ces arènes modernes où se croisent les voix et les regards, résonnent aujourd'hui d'appels à la

désobéissance civile. Ces appels, porteurs d'une ferveur parfois légitime mais souvent désordonnée, nous rappellent que la paix et la cohésion nationale ne sont jamais des acquis immuables, mais des bijoux exquis qu'il nous appartient de préserver avec soin et vigilance» a souligné Barry Moussa Barqué.

Il a en outre exprimé le souhait que, durant l'intersession qui coïncide avec la période des élections municipales, les prises de parole et les activités citoyennes des représentants soient le socle d'une nation réconciliée avec elle-même. « Que nos actions soient guidées par la sagesse des anciens et l'ardeur des jeunes » a-t-il réitéré. Enfin, le président du Sénat a félicité tous les acteurs de l'institution pour les progrès concrets et prometteurs réalisés.

Il a affirmé sa volonté à poursuivre les réflexions sur les cadres organisationnels, afin de rendre le Sénat pleinement fonctionnel et opérationnel. L'ouverture de la deuxième session ordinaire du Sénat est prévue pour le premier jeudi du mois d'octobre 2025.

Edem Dadzie

Axe Pékin-Lomé

La nouvelle ambassadrice de Chine est déjà sur le territoire togolais

La République populaire de Chine a désigné une nouvelle ambassadrice au Togo. Il s'agit de Min Wang qui succède à Chao Weidong. Ce dernier a marqué son passage à Lomé par sept années de diplomatie active et de coopération renforcée, un record dans les relations bilatérales entre les deux pays.

Très prochainement, Min Wang présentera ses lettres de créance aux plus hautes autorités togolaises, conformément au protocole diplomatique. Sa nomination s'inscrit dans la continuité d'une relation historique, solide et multiforme entre Pékin et Lomé. Depuis plusieurs décennies, la Chine et le Togo entretiennent des liens étroits, nourris par une proximité politique, une

confiance mutuelle et une coopération pragmatique. Le Togo est considéré comme un partenaire stratégique de la Chine en Afrique de l'Ouest, tant pour sa stabilité que pour sa position géographique. Sur le plan politique, les deux pays partagent une vision de souveraineté nationale, de non-ingérence et de soutien mutuel dans les forums internationaux. La Chine a régulièrement salué les efforts du Togo en faveur de la paix, de la sécurité régionale et du développement. La coopération sino-togolaise a un impact concret sur le quotidien des Togolais. Les principaux domaines d'intervention de la Chine

dans notre pays sont nombreux. En matière d'infrastructures, l'on note la construction de routes, ponts, stades, hôpitaux et bâtiments publics. Le nouveau siège de l'Assemblée nationale togolaise, par exemple, a été financé par Pékin. Concernant le secteur de l'éducation, des dizaines de bourses sont octroyées chaque année à des étudiants togolais pour poursuivre leurs études en Chine. Sur le plan de la santé, la Chine déploie régulièrement des missions médicales au Togo et soutient la modernisation des centres hospitaliers. En agriculture



Min Wang (à droite), accueillie à son arrivée à Lomé par Kodjo Adanou, directeur du protocole d'Etat au ministère des Affaires étrangères

et en énergie, des projets de coopération technique et d'équipement ont été mis en place pour appuyer les politiques nationales dans ces domaines. Avec l'arrivée de Min Wang,

Pékin semble miser sur une diplomate d'expérience pour poursuivre le travail accompli et donner une nouvelle impulsion à la relation bilatérale.

TM

Municipales 2025

Unir marque sa volonté de conserver et d'étendre son ancrage territorial

Le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir), a donné le coup d'envoi de sa campagne mercredi dernier dans la Commune Haho 2 (préfecture de Haho), à Asrama ; marquant sa volonté de conserver et d'étendre son ancrage territorial à l'occasion des élections municipales du 17 juillet 2025.

Lors d'un meeting très mobilisateur, plusieurs figures de poids du parti étaient présentes : Komi Sélom Klassou (ancien Premier ministre), Edem Kokou Tengue (ministre à la présidence), Yawa Kouigan (ministre de la Communication), et Kossiwa Zinsou-Klassou (ministre de l'Action sociale). Ensemble, ils ont présenté les ambitions du parti pour ces municipales. Dans la Commune Haho 2, 15 sièges de conseillers municipaux sont à pourvoir. Unir a aligné 19 candidats, titulaires et suppléants.

Le message est clair : rafler l'intégralité des sièges.
« En 2019, nous avons obtenu 11 conseillers sur 15. Cette fois-ci, nous

partons pour une victoire complète », a déclaré Edem Tengue, galvanisant les militants venus nombreux. Au-delà des promesses de développement local, la tribune a aussi servi à dénoncer les discours

qui sèment la confusion sont ceux qui manquent de propositions politiques sérieuses. Même si tout n'a pas été fait, nous avons posé des bases solides et nous irons plus loin », a-t-elle affirmé. Komi

un arrêté. C'est une loi de la République. Nous devons donc y participer avec sérieux », a-t-il indiqué. Dans un message d'apaisement, les cadres du parti ont également invité les populations à accueillir tous les autres candidats avec respect, mais ont insisté sur une chose : le 17 juillet, il faudra voter pour

consolider son hégémonie politique locale que de réaffirmer sa légitimité nationale, dans un climat marqué par des tensions politiques mais aussi par une volonté d'enracinement démocratique. L'on peut donc se rendre compte de la mobilisation aussi à Lomé, où les candidats de la préfecture d'Agoè Nyivé ont été présentés aux militants.

Dans la commune Ogou 1, les cadres du parti ont senti la nécessité de demander la permission de la chefferie traditionnelle avant toute chose. Cela a été effectif. Dans la commune Sotouboua 2 (Adjengré et Aouda), c'est par une grande caravane populaire que la campagne a démarré.

Dans d'autres localités comme l'Akébou, l'Oti Sud, Tône etc... le ton a été donné. La suite de la campagne s'annonce décisive dans la commune stratégique du Haho, et partout ailleurs, où le parti entend bien démontrer sa force électorale.

La rédaction



Les cadres du parti Unir lors du lancement de la campagne à Haho 2

de l'opposition et des activistes en ligne.

Yawa Kouigan a vivement critiqué les tentatives de décrédibilisation du bilan gouvernemental. « Ceux

Sélom Klassou a rappelé l'importance du respect des règles démocratiques et de la loi sur la décentralisation.

« Ce n'est pas un décret présidentiel ni

la colombe, symbole du parti Unir ; geste présenté comme un choix en faveur de la stabilité et du progrès. La bataille électorale est ainsi officiellement lancée. Pour Unir, il s'agit autant de

Togo

La mobilisation citoyenne pour la paix aura lieu samedi

Dans le cadre de la promotion de la paix, du vivre-ensemble et de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire togolais, les autorités de la préfecture du Golfe, en l'occurrence le préfet du Golfe, Kossivi Agbodan, appellent à une mobilisation citoyenne massive à l'occasion d'une marche, dite « républicaine pacifique » le samedi 5 juillet 2025 à 07h 00.

Le point de départ est fixé au carrefour Tokoin-trésor, avec comme point de chute le terrain du stade omnisports de Lomé. Dans une note adressée aux maires des communes Golfe 2, Golfe 3, Golfe 5 et Golfe 7, le préfet du Golfe, Komlan Agbodan, invite à une mobilisation active de toutes les forces vives locales, en étroite collaboration avec les chefs traditionnels.

Sont notamment concernés, selon le communiqué, les membres des Comités de développement à la base (CDB), les membres des Chambres communales

des métiers (CCM), les organisations de jeunesse, les balayeurs de rue, les femmes de marchés, cinq groupes folkloriques mobiles (fanfare, groupes traditionnels), chacun devant mobiliser au moins 50 participants.

Pour assurer un déplacement fluide et sécurisé, des bus seront déployés dès 06h 00 pour le transport des participants vers le point de départ de la marche. Les mairies concernées sont priées de transmettre, au plus

tard le jeudi 03 juillet 2025 à midi, la liste des lieux de rassemblement et les effectifs estimés par catégorie d'acteurs ; ceci afin de garantir une organisation logistique efficiente et une participation structurée.

Le préfet du Golfe compte sur le sens de responsabilité et l'engagement civique des élus locaux pour assurer le plein succès de cette initiative qui se veut un symbole fort d'unité et d'adhésion aux valeurs républicaines.



Togo

Vers un numérique qui respecte et protège les citoyens

Pour engager les parties prenantes nationales dans un dialogue technique et juridique sur le cadre réglementaire entourant les droits numériques, un atelier s'est ouvert, ce 02 juillet à Lomé. Initié par Paradigm Initiative et le Media and Digital Institute (MDI), des juristes, chercheurs, régulateurs et représentants de la société civile ont pris part à cette rencontre.



Cet atelier vise à engager les parties prenantes nationales dans un dialogue technique et juridique sur le cadre réglementaire entourant les droits numériques, afin de proposer des réformes alignées sur les réalités locales et les engagements internationaux du pays.

Les discussions ont porté sur une analyse critique des principaux textes en vigueur, notamment la loi sur la cybersécurité (2018, révisée en 2022), le Code du numérique, la loi sur la sécurité intérieure (2019) et la loi sur la protection des données personnelles (2019), dans un contexte où les enjeux liés à l'intelligence artificielle, à la surveillance et à la liberté d'expression deviennent de plus en plus pressants.

Selon Moussa Waly

Sene, responsable des programmes francophones à Paradigm Initiative, l'objectif est de passer en revue l'ensemble des législations encadrant le numérique au Togo, d'en identifier les failles, et de formuler des recommandations permettant d'adapter ces lois aux réalités socioculturelles, économiques et politiques

des citoyens togolais.

L'atelier a réuni des juristes, des représentants d'institutions publiques, des régulateurs, des chercheurs et des organisations de la société civile. Il vise à dresser un diagnostic des obstacles juridiques actuels, à explorer des pistes de réforme et à initier la rédaction d'un policy brief national sur les droits numériques. Pour Bernard Adzoguenou, directeur de programme au Media and Digital Institute, cette collaboration avec Paradigm Initiative s'inscrit dans les actions stratégiques de l'institut pour renforcer la gouvernance de l'Internet et accompagner les citoyens à mieux comprendre leurs droits numériques.

« Avec la montée en puissance du numérique,

de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle, il est crucial que les Togolais sachent comment leurs données sont collectées, stockées et utilisées », a-t-il souligné. Paradigm Initiative, organisation à but non lucratif œuvrant pour connecter les jeunes Africains aux opportunités numériques, agit sur deux volets : l'inclusion numérique à travers des formations aux compétences numériques de base, et la promotion des droits numériques, en contribuant à l'évaluation et à l'amélioration des cadres législatifs dans plusieurs pays africains.

Dans le cadre des travaux de cet atelier, l'organisation s'appuie sur le rapport Londa, un référentiel annuel couvrant 27 pays, dont le Togo, qui met en lumière les progrès réalisés dans l'accès à Internet et aux services publics numériques, tout en pointant les défis persistants liés à la restriction de l'espace civique, aux arrestations arbitraires et aux limitations de la liberté d'expression en ligne.

Cet atelier DIPES à Lomé vise ainsi selon le formateur Moussa Waly Sene, à clarifier les zones d'ombre dans les législations actuelles, renforcer la confiance des citoyens, et favoriser un dialogue entre l'État togolais et ses citoyens sur les questions numériques, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale « Togo Digital 2025 ».

La Rédaction

OTR

Les enchères publiques ont débuté le 2 juillet

Les amateurs de bonnes affaires peuvent de nouveau se réjouir. Dès le 2 juillet, l'Office togolais des recettes (OTR) va tenir des ventes aux enchères publiques. « Les opérations se dérouleront sur les sites de la Division des opérations douanières de l'aéroport et des colis postaux », précise l'OTR.



Des lots de marchandises variées seront proposés, dans une ambiance où la rapidité sera reine. Pour participer, une quittance non remboursable de 5000 FCFA est exigée. « Le paiement se fera au comptant et sur place, majoré de 12 %, avec enlèvement immédiat des biens adjugés », souligne l'Office.

Attention aux retardataires ! « Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets [...] avant 17 h 30 [...] verront leur adjudication annulée. » Un coup de marteau, et les biens changent de main en un clin d'œil.

TM

Inclusion financière

Un pacte numérique pour transformer la finance africaine

Dans un continent où chaque innovation peut changer des vies, Ecobank franchit un nouveau cap. Le groupe bancaire panafricain basé à Lomé vient d'annoncer un partenariat stratégique avec Google Cloud, scellant ainsi « un saut décisif dans le parcours de transformation digitale » de l'institution, comme le souligne Jeremy Awori, son PDG.

Ce partenariat, officialisé le 2 juillet 2025, ouvre la voie à une modernisation

profonde des services financiers proposés par Ecobank dans plus de 33 marchés africains. Avec des outils tels qu'Apigee pour la gestion d'API et BigQuery pour l'analyse de données, l'objectif est de simplifier les transferts d'argent, améliorer l'accès aux paiements et proposer des services financiers personnalisés. Concrètement, cette alliance promet de rapprocher la

banque des populations souvent laissées pour compte. Elle vise à offrir des services intuitifs, accessibles même dans les zones à faible bancarisation, une ambition majeure sur un continent où l'inclusion financière reste un défi quotidien. Les petites et moyennes entreprises, colonne vertébrale des économies africaines, devraient également bénéficier d'un meilleur accès au financement, stimulant ainsi la croissance et l'emploi local. Au-delà des services, Ecobank et Google Cloud veulent « co-développer des solutions sécurisées,

évolutives et adaptées aux réalités africaines ». Il ne s'agit pas seulement de digitaliser la banque, mais d'inventer un nouvel écosystème fintech, fondé sur l'intelligence artificielle et l'analyse intelligente des données. L'enjeu est d'offrir des produits bancaires plus personnalisés, plus proches des besoins et des habitudes des clients.

Toutefois, le chemin n'est pas exempt d'obstacles. La cybersécurité, la faiblesse des infrastructures numériques et la nécessité de sensibiliser les populations rurales constituent des défis majeurs.

Mais Ecobank semble déterminée à tracer la voie. En s'alliant à un géant technologique mondial, le groupe confirme son engagement en faveur de l'inclusion financière. La finance africaine se réinvente et se projette vers un futur où chaque transfert, chaque paiement et chaque service bancaire devient plus simple, plus rapide et plus humain.

Ce virage technologique, porté par une vision audacieuse, pourrait bien être le coup d'accélérateur dont l'Afrique a besoin pour transformer sa relation à la banque.

Entrepreneuriat

Stanislas Zézé guest star d'un Meet-Up avec des jeunes entrepreneurs togolais

Le PDG de Bloomfield Investment Corporation, Stanislas Zézé, va échanger avec des jeunes entrepreneurs togolais dans le cadre d'un Meet-Up le samedi 05 juillet 2025 à l'hôtel du 2 février à Lomé.

Organisé par le ministère du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi

« Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://devbase.gouv.tg/invitation-au-meet-up-sur-lentrepreneuriat/>. La participation est gratuite, dans la limite des places disponibles », écrit le ministère en charge du

expansion, soutenu par des initiatives gouvernementales et des organisations privées. L'Etat a mis plusieurs programmes en place. Il s'agit entre autres du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) et du Programme d'appui au développement à la base (Pradeb). Ces programmes ont formé et financé des milliers de jeunes.

Stanislas Zézé, un exemple de réussite entrepreneuriale

Stanislas Zézé est un entrepreneur ivoirien, expert en gestion des risques financiers et fondateur de la première agence de notation en Afrique francophone, Bloomfield Investment Corporation. Né en Côte d'Ivoire, Stanislas Zézé a grandi dans une famille militaire. À l'âge de 18 ans, il perd son père, un événement marquant qui façonne sa résilience et sa capacité à surmonter les défis. Après des études secondaires en France au lycée Jules Ferry, il fait des études sanctionnées par un diplôme de droit privé à l'Université de Nantes avant de s'envoler pour les États-Unis où il obtient

un Bachelor en sciences politiques et économiques à Eastern Michigan University. Il complète son parcours académique avec un Master of Public Administration (MPA) à University of Michigan, avec une spécialisation en gestion de risques financiers et planification stratégique. Fort de son expertise, M. Zézé débute sa carrière à la National Bank of Detroit en tant que gestionnaire des risques, puis intègre la Banque mondiale à Washington DC, où il contribue au projet COSO. En 2001, il retourne en Afrique pour rejoindre la Banque africaine de développement en tant qu'analyste principal des risques, puis occupe un poste de directeur régional des crédits pour Shell Oil Products Afrique. En 2007, Stanislas Zézé fonde Bloomfield Investment Corporation, la première agence de notation financière en Afrique de l'Ouest, qui évalue la capacité des entreprises, des États et des collectivités locales à honorer leurs engagements financiers. Bloomfield utilise un panier de devises locales pour évaluer les risques de crédit des investisseurs, et l'agence s'est imposée comme

un acteur incontournable dans le paysage financier africain. Depuis 2017, Stanislas a également lancé les Conférences Risques Pays, un événement annuel qui analyse les risques d'investissement pour divers pays africains. Sous sa direction, Bloomfield a acquis une reconnaissance internationale avec des bureaux au Cameroun et au Rwanda, tout en jouant un rôle clé dans l'introduction de la notation financière obligatoire sur le marché des capitaux de l'Uemoa. En 2018, Stanislas est nommé Meilleur financier de l'année par Financial Afrik, et en 2019, il est décoré Officier de l'Ordre national de Côte d'Ivoire.

Auteur de l'ouvrage « L'homme aux chaussettes rouges », Stanislas Zézé partage son parcours et son expertise dans l'espoir d'inspirer la jeunesse africaine. Sa carrière, marquée par une vision claire et une détermination sans faille, en fait une figure emblématique de la finance et un modèle de réussite pour une génération d'entrepreneurs africains.

Affo-Djèlè Alarba

Stanislas Zézé

des jeunes, ce Meet-Up consacré à l'entrepreneuriat réunira plusieurs acteurs de l'écosystème entrepreneurial national. Cet évènement qui va rassembler jusqu'à 300 acteurs, vise à favoriser le partage d'expériences, la création de synergies et le développement de partenariats structurants.

Développement à la base dans un communiqué.

Soutien gouvernemental à l'entrepreneuriat

Le Meet-up de ce samedi est une initiative qui rentre dans le cadre de l'appui du gouvernement togolais aux initiatives entrepreneuriales. En effet, l'entrepreneuriat au Togo est un domaine en pleine

Energie

Le Fonds Tinga offre l'électricité à de nouveaux foyers togolais

Au Togo, l'électricité va encore toucher plusieurs foyers plongés dans l'obscurité. Le Fonds Tinga, fer de lance de l'électrification rurale, vient de relancer sa campagne de branchements préfinancés sur l'ensemble du territoire.

L'ambition est d'offrir à chaque ménage la possibilité d'accéder à l'électricité à moindre coût. Désormais, les foyers peuvent bénéficier d'un branchement Lafia (2 ou 4 fils) pour un paiement initial symbolique de 1000 FCFA. Un tarif presque dérisoire face aux 100 000 FCFA traditionnellement exigés. Le



solde, quant à lui, peut être réglé progressivement sur une période pouvant aller jusqu'à dix ans. Un modèle souple,

adapté aux revenus des familles, qui fait de la lumière un droit et non un luxe. Depuis son lancement en 2022,

le programme a déjà permis de raccorder plus de 42.000 ménages, soit près de 300.000 personnes. Et l'ambition ne faiblit pas : l'objectif affiché est de connecter 1,2 million de foyers d'ici 2030. Pour le gouvernement, cette démarche s'inscrit dans une vision de justice sociale et de développement inclusif, avec l'électricité comme moteur de progrès. Avec un taux d'accès national à l'électricité ayant atteint 70 % fin 2024, contre seulement 50 % en 2020, le pays confirme sa dynamique. Sur le terrain, les agents de la Compagnie

d'énergie électrique du Togo (CEET) sillonnent les quartiers pour sensibiliser, informer et enregistrer les bénéficiaires. Pour simplifier encore l'accès, un numéro vert, le 8228, est mis à disposition des citoyens.

Le Fonds Tinga ne se contente pas de raccorder des foyers : il illumine des vies, facilite l'éducation des enfants, améliore la santé et stimule l'économie locale. Mais surtout, il réaffirme qu'au Togo, l'électricité n'est plus un privilège, c'est une promesse tenue.

Edy Alley





Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise




www.pia-togo.com

CEDEAO

L'espoir d'une augmentation des budgets nationaux consacrés à l'éducation

A Dakar, au Sénégal, au troisième jour des travaux de la Commission mixte de l'éducation, de la science et de la culture, et de la communication du parlement de la CEDEAO ce jeudi 3 juillet, le député cap-verdien, président de la commission de la santé du parlement de la CEDEAO, Dr Orlando Pereiza Dia, a lancé un important appel aux États membres.

Au cours des assises, le parlementaire exhorté les pays d'Afrique de l'Ouest à allouer au moins 30 % de leurs budgets nationaux à l'éducation, soutenant que de tels investissements sont essentiels pour stimuler la production locale et réduire la dépendance vis-à-vis des pays développés. « Nous devons renforcer les investissements dans l'éducation afin que nos pays allouent au moins 30 % de leurs budgets respectifs au secteur de l'éducation, afin d'introduire correctement dans les programmes scolaires, dans les écoles primaires, secondaires, dans les universités, tout ce qui a trait aux technologies de l'information et aussi à l'innovation. Nous devons investir massivement dans l'éducation, dans la

technologie, dans l'innovation, pour pouvoir industrialiser notre sous-région, transformer nos produits, produire plus, créer de la richesse, exporter, afin d'être moins dépendants des autres pays. Notre sous-région réunit les conditions pour qu'en investissant fortement dans l'éducation, dans l'innovation, dans les technologies, dans



l'industrialisation, dans la transformation de nos ressources naturelles et donc en produisant à travers les usines, les industries, en exportant vers d'autres pays, nous puissions créer de la richesse et avoir un développement économique et social durable », a souligné le Dr Dia. Le parlementaire a par

ailleurs souligné le rôle des parlements, tant nationaux que régionaux dans la promotion de l'innovation et la technologie par l'éducation. En exhortant les pays membres de l'espace communautaire à accorder la priorité à l'EdTech, ce qui aiderait de son point de vue, la sous-région à devenir davantage autosuffisante en transformant les matières

premières locales en produits finis, créant ainsi des emplois et de la richesse. « Le rôle du Parlement est de promouvoir la technologie dans l'éducation », a-t-il déclaré avant de poursuivre que : « Jusqu'à présent, nous avons permis à des pays développés de venir dans notre sous-région, de prendre nos ressources naturelles, de les

prendre, de les transformer et de nous les revendre. Nous devons faire le contraire. ». Il a ainsi regretté que cette pratique actuelle d'exportation de matières premières et d'importation de produits finis nuisait au développement. Dr Dia a en outre souligné la nécessité pour les pays de la CEDEAO d'intégrer l'innovation, les technologies de l'information et l'intelligence artificielle dans les systèmes éducatifs en tant que fondement du développement durable.

L'ancien parlementaire de la CEDEAO, M. Ibrahim Diouf, également pris la parole au cours des assises. Il a de son côté appelé à des politiques éducatives harmonisées dans tous les États membres, en particulier dans le domaine de l'EdTech. Il a encouragé le Parlement à faire harmoniser la formation des enseignants et les programmes d'études, à soutenir la recherche et l'innovation, à promouvoir la collaboration entre les acteurs de la réforme et à mettre en œuvre des politiques régionales de responsabilité sociale des entreprises.

Il a également souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation solides.

M. Diouf a averti que bien que l'utilisation des TIC dans les écoles augmente, son impact réel reste incertain en raison du manque de planification, de la médiocrité des infrastructures et de l'accès limité à Internet. « Le défi est l'évolution vers un système éducatif régional harmonisé avec l'introduction des TIC, caractérisé par la délivrance des mêmes diplômes, d'une part, et d'autre part, une meilleure adaptation aux réalités socio-économiques et aux besoins de la CEDEAO. Même si l'utilisation des TIC dans les systèmes éducatifs augmente, leur impact sur l'enseignement et l'apprentissage reste difficile à déterminer avec précision pour plusieurs raisons : dysfonctionnement du dispositif en place, manque de stratégies, rareté des ressources, et l'impact réel est difficile à quantifier et à nuancer », a-t-il déclaré.

Dieudonné Korolakina, à Dakar

Université de Lomé

Un colloque international pour l'éclosion de la science africaine des langages silencieux

Si la vraie conversation se joue souvent dans un regard, un geste ou un sourire, l'Université de Lomé joue sa réflexion sur la communication non-verbale. Pour ce faire, du 2 au 4 juillet 2025, elle accueille un colloque international consacré aux « Langages silencieux : contextes, enjeux et dynamiques communicationnelles en Afrique ».



Lancée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Kanka-Malik Natchaba, cette rencontre met en exergue, ce qui se dit en dehors des mots. « Dans un monde saturé de bruit et d'images, le silence reste un outil de transformation sociale, un

espace de leadership réfléchi », a martelé le ministre à l'ouverture. Une déclaration forte qui rappelle à chacun la puissance d'un simple regard, d'un geste retenu et d'une posture chargée de sens.

Durant 3 jours, 43 spécialistes venus de 14 pays parmi lesquels

des chercheurs, enseignants, artistes et communicants ont choisi de scruter les territoires souvent négligés du non-dit. Pour le président du comité d'organisation, Dr Palakyém Mouzou, il est temps de « redonner de la valeur au non-dit, souvent plus puissant que les mots ». S'appuyant sur

une sagesse peuhle, il ajoute : « ce que la bouche ne dit pas, le corps le crie. »

Les ateliers abordent des thèmes pertinents : le rôle du numérique dans les pratiques gestuelles, le silence comme arme politique, ou encore la symbolique des postures dans l'éducation. Le professeur Augustine Agwuele animé depuis Texas, la conférence inaugurale sur le thème : "Gesture : expressive visible bodily actions". Il a plaidé pour la naissance d'une véritable « science africaine du geste », capable de documenter et d'interroger la richesse des répertoires corporels du continent. Cette conférence a été modérée par Dr. Komla Avono, spécialiste en littérature américaine. Cette rencontre n'est pas qu'un exercice académique. C'est une invitation à réhabiliter un patrimoine immatériel africain, à écouter « ce qui est muet et plus profond que ce qui est dit », comme l'écrivait Hélène Cixous. Car sur le continent, le silence n'est



Kanka-Malik Natchaba, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (au milieu)

jamais vide : il est mémoire, identité et force de lien.

L'Université de Lomé, à travers ce colloque, se positionne en avant-garde d'une réflexion essentielle. En valorisant ces

langages invisibles, elle nous rappelle que « la parole est devenue bruit et tambours », et que parfois, pour mieux se comprendre, il faut savoir se taire.

Edy Alley

L'inventaire terminé, j'ai confié les objets et effets mobiliers ci-dessus décrits à la garde de la requérante ou Dame AKOLLY Belmonda.....
demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Adidogomé en face de IPG, qui a accepté et s'est chargée et promis de tout présenter quand elle en sera légalement requise ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL NE L'IGNORE**

Et, de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit dont le coût du présent est de :**FCEA**.

LE GARDIEN

Mme AKOLLY Belmonda

L'HUISSIER

[Signature]

[Stamp: MAIRIE DE LOMÉ]



**REQUETE
AUX FINS D'OUVERTURE DE PORTES**

A
Monsieur le Président
du tribunal de commerce de Lomé.

Madame AKOLLY Belmonda, demeurant et domiciliée à Lomé, Tél : 92 91 22 23 ;

Assistée de Maître SOWOU Yawo Amégnon, Avocat au Barreau du Togo, 592, Rue Djarlwa, Gbossimé-Lomé ;

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Qu'elle a donné à bail à loyer à Monsieur DOTTO Kossi Serge son immeuble sis à Adidogomé, en face de l'IPG, pour un loyer mensuel de 400.000 F CFA ;

Que Monsieur DOTTO Kossi Serge n'arrivait pas à honorer ses engagements, accumulant ainsi dix-neuf (19) mois de loyer ;

Que par exploit d'huissier en date du 08 Avril 2025, la requérante a fait donner assignation à Monsieur DOTTO Kossi Serge à comparaître par-devant le tribunal de Commerce de Lomé, pour voir ordonner la résiliation du contrat liant les parties ;

Que par jugement N°0244/2025 rendu le 07 Mai 2025, le tribunal de commerce de Lomé a prononcé la résiliation du bail liant les parties, ordonné l'expulsion du sieur DOTTO Kossi Serge du local à lui loué et condamné ce dernier à payer à la requérante la somme de 6.800.000 F CFA, correspondant aux loyers échus ainsi que celle correspondant aux loyers à échoir ;

Que malheureusement, le requis qui a laissé les portes et fenêtres de l'immeuble fermées reste introuvable, empêchant ainsi la requérante à prendre possession de sa maison ;

C'EST POURQUOI, pour préserver ses droits et intérêts, la requérante vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir l'autoriser à procéder à l'ouverture des portes de l'immeuble sis à Adidogomé, en face de l'IPG, loué à Monsieur DOTTO Kossi Serge ;

Désigner tel Huissier qu'il vous plaira, avec pour mission de procéder à l'ouverture des portes, d'inventorier les effets et objets mobiliers qui pourront se trouver dans l'immeuble loué, et les mettre sous la garde de la requérante ;

Dire que l'huissier instrumentaire est d'ores et déjà autorisé à exécuter l'ordonnance à intervenir même les heures et jours non ouvrables.

SOUS TOUTES RESERVES

Lomé, le 12 Juin 2025
Pour la requérante,
LE CONSEIL
SOWOU Yawo Amégnon
AVOCAT

ORDONNANCE N° 195/2025

Nous, Amenyo Kudzo AKUATSE Président du Tribunal de Commerce de Lomé,

- Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces produites à l'appui, notamment le jugement N°0244/2025 rendu le 07 Mai 2025, le tribunal de commerce de Lomé,
- Vu les articles 38 et suivants de la loi N°2018-028 du 10 Décembre 2018, instituant les juridictions commerciales en République Togolaise.

Attendu que la demande est fondée, qu'il y a lieu d'y faire droit ;

En conséquence,

- Autorisons la requérante à procéder à l'ouverture des portes de l'immeuble sis à Adidogomé, en face de l'IPG, qu'elle a loué à Monsieur DOTTO Kossi Serge.
- Désignons Me Sylvanus SALLAH, Huissier de justice à Lomé, avec pour mission de procéder à l'ouverture des portes, d'inventorier les effets et objets mobiliers qui pourraient se trouver dans ledit immeuble, et les mettre sous la garde de la requérante.
- Disons que l'huissier instrumentaire est d'ores et déjà autorisé à exécuter la présente ordonnance même les heures et jours non ouvrables.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

FAIT EN NOTRE CABINET D'AVOCAT Fait en notre Cabinet à Lomé, le 13 JUIN 2025
Lomé, le 13 juin 2025

L'HUISSIER

[Signature]

[Stamp: MAIRIE DE LOMÉ]

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

[Signature]

[Stamp: TRIBUNAL DE COMMERCE DE LOMÉ]

Amenyo Kudzo AKUATSE

Crus ou cuits

Comment consommer les aliments pour en faire bénéficier l'organisme ?

Il est connu que la valeur nutritionnelle des légumes est plus élevée lorsqu'ils sont consommés crus. Il est vrai que la cuisson entraîne la perte de certaines vitamines et minéraux, mais il est également vrai qu'elle facilite leur absorption par l'organisme. Quels sont donc les légumes qu'il est préférable de consommer crus et ceux qu'il faut cuire ?

Le processus de cuisson peut réduire la teneur en nutriments des légumes. C'est particulièrement vrai pour les minéraux tels que la vitamine C, les vitamines B et le potassium. En effet, ils sont solubles dans l'eau et passent dans l'eau de cuisson. Ce n'est pas un problème pour les plats tels

qu'ils contiennent beaucoup de ces vitamines. Ces vitamines peuvent également être dégradées par la chaleur. C'est pourquoi il est préférable de cuire les légumes riches en vitamines C et B doucement et avec le moins d'eau possible. La cuisson à la vapeur, à la micro-onde et à la poêle sont de meilleures options que l'ébullition. La bonne nouvelle, c'est que de nombreux aliments habituellement consommés crus, comme le cresson, les poivrons, les épinards, les tomates et la laitue, sont riches en vitamine C et en vitamine

leur structure cellulaire, ce qui permet à l'organisme de mieux les absorber, même si certains nutriments passent dans l'eau lors de la cuisson. C'est le cas des caroténoïdes tels que le bêta-carotène, un précurseur de la vitamine A que l'on trouve dans les légumes tels que les carottes, le potiron et les patates douces, et le lycopène, que l'on trouve dans les tomates. Les amidons et les protéines sont également plus faciles à digérer lorsqu'ils sont cuits. Si vous envisagez ou suivez un régime cru, n'oubliez pas que les féculents tels que les pommes de terre ne doivent pas être consommés crus. En fait, il est important d'inclure des aliments cuits dans les repas pour varier l'alimentation. La cuisson améliore également la saveur de nombreux légumes, et si cela les rend plus susceptibles d'être consommés, la perte d'une partie de leur valeur nutritionnelle peut en valoir la peine.

Conseil : Hacher les légumes crus
Hacher finement les légumes est un excellent moyen de leur donner du goût, même lorsqu'ils sont crus. L'on peut dans ce cas utiliser un hachoir à spirale, un épluche-légumes ou les

hacher au couteau jusqu'à ce qu'ils aient l'épaisseur d'une allumette.

Les régimes crus sont-ils sains ?
Les régimes crus ont gagné en popularité ces dernières années, souvent accompagnés d'images élégantes de smoothie bowls et de desserts réalisés sans additifs sur les médias sociaux. Comme beaucoup d'autres régimes « extrêmes », il s'agit d'une petite tranche de la réalité qui devient un mode de vie à part entière. Le régime cru, comme son nom l'indique, consiste à ne consommer que des aliments crus. Toutefois, la définition du terme « cru » peut être plus complexe qu'il n'y paraît. Les partisans du régime cru définissent les aliments crus comme étant « non transformés » et « non chauffés à plus de 40-48°C ». Les versions les plus strictes de ce régime excluent totalement les aliments raffinés, pasteurisés, traités avec des pesticides ou transformés de quelque manière que ce soit. Par ailleurs, la chaleur n'est pas le seul moyen de cuire les aliments. Les marinades contenant des acides, comme le vinaigre ou le jus de citron, sont également utilisées comme méthodes de cuisson chimique et modifient la structure

chimique des aliments.

Inconvénients de l'alimentation crue
La variété des aliments consommés étant limitée, elle peut être insuffisante pour fournir les nutriments et l'énergie nécessaires. Il est particulièrement difficile d'obtenir suffisamment de protéines, de vitamine B12 et de fer dans le cadre d'un régime cru strict.

Il peut être difficile de savoir comment tirer le meilleur parti des ingrédients que l'on a sous la main. Certains aliments crus fournissent suffisamment de nutriments sous leur forme entière, mais d'autres, hachés ou réduits en purée, peuvent mieux libérer leur valeur nutritionnelle.

La teneur maximale en nutriments ne correspond pas toujours à la meilleure saveur. Certains aliments deviennent plus nutritifs lorsqu'ils sont cuits.

Avantages d'une alimentation crue
Il est bénéfique de manger des aliments crus, tels que des fruits frais et des salades, car ils contiennent des niveaux plus élevés de certaines vitamines. Les aliments crus peuvent être préparés rapidement et simplement.

Edem Dadzie



Légumes et fruits

que les soupes, les ragoûts et les pot-au-feu, car l'on consomme également l'eau. Mais si l'on verse l'eau, ces vitamines sont également perdues. Le chou frisé, le brocoli, le chou-fleur, le chou blanc, les courgettes, les épinards et les pois de la famille des choux

B. Une alimentation équilibrée apportera donc à l'organisme ces vitamines.

Quels sont les meilleurs légumes à cuisiner ?
Certains légumes deviennent plus nutritifs lorsqu'ils sont cuits. En effet, la cuisson perturbe

Santé buccodentaire

Les pratiques pouvant entraîner un déchaussement des gencives

Le déchaussement des gencives est l'une des préoccupations les plus courantes des patients qui se présentent chez le dentiste. Souvent, la première pensée est : « Je dois avoir une maladie des gencives ».

Bien que cela puisse être vrai, le déchaussement des gencives n'est pas toujours un signe évident de maladie. En fait, de nombreuses personnes ne remarquent un problème que lorsqu'elles commencent à ressentir une sensibilité des dents au froid, au chaud ou aux aliments sucrés, ou lorsqu'elles remarquent que leur sourire change, avec des surfaces dentaires plus visibles ou de petits espaces apparaissant entre les dents. Les dentistes répondent

souvent à ce problème par une solution rapide : l'application de plombages en composite blanc près de la ligne gingivale. Si cette solution peut soulager la sensibilité à court terme, elle risque d'aggraver le problème à long terme en contribuant à la récession gingivale. La maladie des gencives, également connue sous le nom de parodontite, est une affection grave.

Des symptômes tels que des saignements lors du brossage, des dents qui dérivent, une mauvaise haleine persistante ou la mobilité des dents doivent toujours être examinés. Cependant, la récession gingivale peut également avoir d'autres causes.

Étonnamment, l'un des principaux responsables de la récession gingivale est le brossage excessif. L'utilisation d'une force excessive ou le brossage avec des outils inappropriés, tels qu'une brosse à dents à poils durs, peut progressivement user les tissus gingivaux. Les brosses à dents électriques peuvent aider en réduisant la pression, en particulier les modèles récents qui s'allument lorsque vous vous brossez trop fort. Mais en réalité, de nombreuses personnes accordent plus d'attention à la durée du brossage qu'à la manière dont elles se brossent les dents. Même les applications intelligentes associées

à ces brosses mettent souvent en évidence le temps passé à brosser chaque zone, plutôt que la pression exercée.

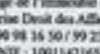
C'est pourquoi il est si important d'enseigner une bonne technique de brossage. La meilleure méthode varie en fonction de la structure des dents et des gencives de chaque patient, mais elle doit toujours viser à éliminer efficacement la plaque dentaire en exerçant une pression douce et constante.

Si une personne se débrouille bien avec une brosse à dents manuelle et possède une bonne technique, il n'y a aucune raison de

passer à une brosse à dents électrique. Une autre cause croissante de récession gingivale est le redressement cosmétique des dents à l'aide de gouttières transparentes.

Bien que les gouttières soient efficaces pour redresser rapidement les dents, elles sont souvent associées à des appareils de rétention fixes, c'est-à-dire des fils collés derrière les dents pour les maintenir en place. Avec le temps, cela peut entraîner le déplacement des racines hors du logement osseux naturel de l'os de la mâchoire, ce qui provoque un recul du tissu gingival par rapport aux dents.

La rédaction



REPUBLIQUE DU TOGO
Ministère de la Justice

Prés de la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé Adidogomé - Anoué
Bd. 30 août (Route de Kpalimé) à côté de la Pharmacie Benda
A l'Étage de l'Immeuble CECA
DIA Droits Humains, Maître Droit des Affaires et Cauciers Judiciaires
TEL : 90 98 36 50 / 99 23 39 59
NIF : 1001142165
N° de Compte NSIA BANQUE : 260048237011
LOME - TOGO

Actes judiciaires et extrajudiciaires, recouvrement de créances, gestion d'immeubles, Consultation, Expertise et Montage juridiques etc.



**NOTIFICATION DE D'INVITATION AUX FINS D'ARRETE
CONTRADICTOIRE DE COMPTE**

L'an deux mil vingt-Cinq (2025) ;

Et le Mardi dix (10) Juin à 11 Heures 30 Minutes ;

A la requête de la **NSIA BANQUE BENEN SA**, au capital de C.F.A 35 351 640 000, ayant son siège social à Cotonou Rue 308, Avenue Révérend Père Collinsau, domiciliée en sa succursale à Lomé (TOGO), 3519, Boulevard du 13 Janvier, BP : 3925 Doulassamé, Lomé-Togo, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le Numéro 2007E1661, représentée par son Directeur de Succursale y demeurant et domiciliée ;

J'ai,

Me AMOUZOU K. Adjéda,
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de Grande Instance de Lomé,
y demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé
Amenopé Bld, du 30 Août Immeuble CECA non
loin de l'Agence ECOBANK Madiba

Notifie et en tête de celle des présentes, laissé à :

Monsieur ESSOSSAM Tenaboutou, demeurant et domicilié à Lomé quartier Agoé, Tél : 90 06 35 20, où étant en ses lieux et parlant à : *signification faite en vertu de l'article 58 du code de procédure civile suivant l'ordonnance N° 118/2025 rendue le 14 Avril 2025 par Monsieur le président du Tribunal de Commerce de Lomé.*

L'original d'une invitation aux fins d'arrêt contradictoire de compte, référence REK/DG/DJ/41705/2025 en date à Lomé du 27 Mai 2025 commençant par « Monsieur ESSOSSAM par convention en date du 18 Mai 2021, vous avez sollicité et obtenu de, notre banque, un crédit à moyen terme de sept millions cinq cent mille (7.500.000) Francs CFA ... » et se terminant par « Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur ESSOSSAM, nos meilleures salutations »

Lui déclarant que la présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES
POUR QU'IL NE L'IGNORE

Et je lui ai, où étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant l'original de la mise en demeure sus énoncée que celle du présent exploit dont le coût est de : **35.400 Fr CFA TTC**

COPIE



AMOUZOU K. ADJÉDA
Huissier de Justice



**NSIA
BANQUE**

Lomé, le 27 mai 2025

Monsieur ESSOSSAM Tonabouteu
Adamavo
Tél : 90 20 08 53
Lomé Togo

Réf : REK/DG/DI/417/05/2025

Objet : Invitation aux fins d'arrêté contradictoire de compte.

Monsieur ESSOSSAM,

Par convention conclue en date du 18 Mai 2021, vous avez sollicité et obtenu de notre banque, un crédit à moyen terme de sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA.

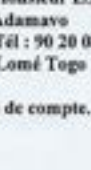
Au titre de la facilité ci-dessus indiquée, vous restez devoir à notre banque, la somme de quatre millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille cent trente-huit (4 394 138) FCFA, en principal, intérêts de retard et pénalités, sous réserve des intérêts et pénalités à échoir, ci-après détaillée :

Date	Montant CDL	Intérêts de retard	Pénalités de retard	Total
25/03/2025	4 378 598	14 033	5 507	4 394 138

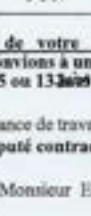
En vue d'un arrêté contradictoire du solde de votre compte courant numéro 0440501233152693811 dans nos livres, nous vous convions à une séance de travail dans les locaux de notre siège situé à Deckon, le 10 ~~juin~~ 2025 ou 13 ~~juin~~ 2025 à 15 heures précises.

Nous comptons sur votre présence effective à ladite séance de travail à l'une des dates ci-dessus indiquées, faute de quoi, l'arrêté de compte sera réputé contradictoire, à votre égard.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur ESSOSSAM, nos meilleures salutations.

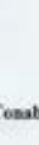


Régis KIKI
Chef Département Juridique
Et Recouvrement





Max-Angé Didier DJECKETH
Directeur de Succursale



NSIA Banque Bénin, Succursale du Togo
 3519, Boulevard du 13 janvier, RCCM N° 2007E1661
 BP 3925 Doulassamé Lomé - TOGO - (+228) 22 53 10 01/02/03
 Email : ecoute@groupeasia.com - www.nsiabanque.tg

Pour toutes réclamations et plaintes, voir l'assistant clientèle ou votre conseiller clientèle ou nous joindre au :
 Tél : (+228) 22 53 10 01 / 22 53 10 02 - Whatsapp : + 229 61 42 58 58 - Centre d'appel : + 228 22 53 11 11 -
 Courriel : ecoute@nsiabanque.tg

Délai de traitement d'une réclamation : un mois (01 / 30 jours calendaires au plus).

NSIA, le vrai visage de la Banque

PRÊT SCOLAIRE
LA RENTRÉE SCOLAIRE
SANS STRESS
DISPONIBLE EN 24H



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



**CORIS
BANK**
INTERNATIONAL